

Rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier consolidé et du rapport de l'auditeur indépendant pour la Ville de Trois-Rivières

Le texte de l'avis public qui suit reprend en substance les éléments du rapport que M^{me} le maire suppléant Ginette Bellemare a fait à ses citoyennes et citoyens lors de la séance ordinaire du 7 mai 2019 sur les faits saillants du rapport financier consolidé et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018.

La greffière,
M^e Yolaine Tremblay, notaire
Trois-Rivières, ce 12 juin 2019

Concitoyennes,
Concitoyens,

Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), voici les faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe.

VÉRIFICATION

Étant une ville de 100 000 habitants et plus, la Ville de Trois-Rivières soumet ses états financiers à un audit par un auditeur indépendant.

Le rapport de l'auditeur indépendant, Mallette, s.e.n.c.r.l., stipule que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Trois-Rivières au 31 décembre 2018, ainsi que les résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le taux global de taxation réel doit aussi faire l'objet d'un audit. L'auditeur indépendant Mallette s.e.n.c.r.l., a signé son rapport attestant que le TGT réel est de 1,5978 du 100 \$ d'évaluation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 et qu'il a été établi, dans tous les aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

PÉRIMÈTRE COMPTABLE – CONSOLIDATION

Depuis 2007, les états financiers de la Ville sont consolidés à ceux des organismes de notre périmètre comptable. Ainsi, en 2018, la consolidation tient compte des 7 organismes suivants :

- ⇒ Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM)
- ⇒ Société de transport de Trois-Rivières (STTR)
- ⇒ Corporation de développement culturel de Trois-Rivières (CDCTR)
- ⇒ Corporation pour le développement de l'île St-Quentin (CDISQ)
- ⇒ Innovation et développement économique de Trois-Rivières (IDÉTR)
- ⇒ Fondation Trois-Rivières pour un développement durable
- ⇒ Corporation des événements de Trois-Rivières inc. (CÉTR)

ANALYSE DU RAPPORT FINANCIER

RÉSULTATS 2018 (RÉFÉRENCE PAGE 2 DU DOCUMENT SOMMAIRE)

Notre rapport financier 2018 indique un excédent de fonctionnement de l'exercice de 9 602 894 \$ pour l'administration municipale (consolidé 6 374 040 \$). Rappelons que le budget 2018 de l'administration municipale était de 261,3 M\$. L'excédent de l'exercice représente donc 3,68 % du budget adopté.

Lorsqu'on fait abstraction des intercomptes (rev./dép. équivalents) pour dégager les écarts nets, on constate que cet excédent provient surtout de revenus non prévus de 7,6 M\$ (79 %) et de dépenses moindres pour 2 M\$ (21 %).

Revenus

La vente d'actifs représente à elle seule 3,7 M\$ de revenus supplémentaires, soit 49 % de l'écart constaté aux revenus. Parmi les autres écarts budgétaires importants, on y retrouve notamment les taxes municipales et les en-lieux de taxes de 0,5 M\$, les droits de mutation immobilière de 0,5 M\$, les revenus d'intérêts de 0,7 M\$ et les constats d'infraction de 0,4 M\$.

Dépenses

Dans un premier temps, voici les économies de dépenses les plus importantes constatées : au niveau de l'administration, la Ville a économisé 1,8 M\$, dont 0,8 M\$ en salaire et 0,5 M\$ concernant les contrats de services informatiques. La direction de l'aménagement a quant à elle des dépenses moindres que prévu de l'ordre de 1 M\$ s'expliquant en grande partie par la réduction de la provision pour l'assainissement des sites contaminés de 0,6 M\$. La direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire a également économisé 0,7 M\$, dont 0,4 M\$ en salaire. Finalement, 0,6 M\$ pour des travaux relatifs au traitement des eaux usées, sont reportés.

En revanche, la ville a dû faire face à des dépenses supplémentaires dont les plus importantes sont les suivantes : 1,2 M\$ en salaire à la sécurité publique, l'entretien des bâtiments et des véhicules a engendré des coûts additionnels de 0,9 M\$ et la Ville a dû absorber 0,9 M\$ de plus pour l'enlèvement de la neige.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Cet état constitue le bilan consolidé de la Ville. Voici donc les principaux éléments pouvant retenir votre attention :

- ⇒ L'excédent accumulé correspond sensiblement à ce qu'on appelait autrefois l'avoir des contribuables. Il est constitué de nos investissements à long terme nets de la dette qui y est rattachée, du financement des investissements en cours, de nos réserves et excédents. L'excédent accumulé non consolidé au 31 décembre 2018 s'élève à 652,1 M\$ (consolidé : 701,5 M\$) par rapport à 618,6 M\$ en 2017 (consolidé : 669,9 M\$). Pour la Ville, on observe donc une augmentation de 33,5 M\$ ou 5,4 % (non consolidé).
- ⇒ Les excédents de fonctionnement accumulés ainsi que les réserves et fonds réservés consolidés sont de 41,8 M\$ dont 25,6 M\$ sont réservés à des fins particulières.

Trois-Rivières, ce 7 mai 2019.

Le maire suppléant,

Ginette Bellemare